



PROCES VERBAL
N° 53/CNCMP/2016
DU 07/12

Le mercredi 7 décembre 2016 le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahy, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DE MAURITANIE

1°/- Examen du plan de passation des marchés révisé de la Société des Aéroports de Mauritanie pour l'année 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ISKAN

2°/- Examen de l'avenant N°1 au marché relatif à la construction de 32 logements à Zouerate du programme de 300 logements SNIM, *Ref lettre 1018/2016 en date du 25/11/2016.*

Décision

ce point est reporté pour introduire la moins value relative au remplacement des fosses septiques par des regards.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SNDE

3°/- Examen du projet de marché par entente directe relatif à la réalisation des travaux des trois stations de dessalement à Nouadhibou pour une capacité globale de 15 000m³ par jour; *Ref lettre 1420/CPMP/SNDE en date du 06/12/2016*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec RWL WATER Middle East FZE pour un montant de 15.564.374 USD TTC et un délai d'exécution de huit (08) mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

4°/- Examen du DAO restreint relatif aux travaux de construction du tronçon Bassiknou-Fassala (lot3) de la route Nema-Bassiknou; *Ref lettre 0317/CPMP/SI en date du 01/12/2016*

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas la procédure dérogatoire demandée.

5°/- Examen du plan de passation des marchés publics de la Société de Transport Public pour l'année 2016, *Réf lettre N°310/CPMP/SI reçue le 01.12.2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

6°/- Examen du projet de marché par entente directe relatif à la maintenance préventive et curative des équipements d'imagerie médicale et de radiothérapie de certaines structures hospitalières, *réf : lettre n°456/CPMPSS reçue le 01 décembre 2016.*

Décision

Ce point est reporté pour prendre en considération les réserves cités en annexe de l'extrait de décisions.

7°/- Examen du DAO relatif à l'acquisition, Installation et la mise en service d'équipements et matériel au profit des lycées Pilotes de Kaédi et de Chami. Ref : *lettre n° 484/CPMP/SS reçu le 06 décembre 2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de prendre en considération les observations en annexe.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU SECTEUR RURAL

8°/- Examen du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relatives à l'étude APD/DAO de sept barrage et vingt ouvrages de recharge de nappes dans les wilayas de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba et les deux Hodhs, *Ref lettre 671/CPMP/Sr du 01 Décembre 2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt.

9°/- Examen de l'avis de manifestation d'intérêt relatif aux études APS/APD et DAO pour 30 barrages de décrues dans les wilayas du Hodh El Chergui, du Hodh Garbi, de l'Assaba, du Gorgol, du Brakna, du Guidimakha, de l'Adrar et de l'Ichiri, *réf lettre 690/CPMP/sr reçue le 06 Décembre 2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis de manifestation d'intérêt.

10°/- Examen de l'avis de manifestation d'intérêt relatif aux études d'aménagement de six zone humides dans les wilayas du hodh Echergui, Hodh El garb et du Brakna, Réf lettre 679/CPMP/Sr recue le 06 Décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis de manifestation d'intérêt.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETÉ

11°/- Examen du projet d'avenant au marché relatif à la Construction d'une maison de jeune à Boghé, réf. lettre n°397/CPMP/SSouv reçue le 29 novembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer pour un montant de 10.218.110 UM et un délai supplémentaire de trois(03) mois.

12°/- Examen du projet d'avenant au marché relatif à la Construction d'un jardin d'enfants à F'derik, réf. lettre n°395/CPMPSSouv reçue le 29 novembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer pour un montant de 1.967.429 UM.

13°/- Examen du projet d'avenant au marché relatif à la Construction d'une maison de jeunes à Magtaa Lahjar, réf. lettre n°396/CPMPSSouv reçue le 19 novembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer pour un montant de 11.232.449 UM.

LE PRÉSIDENT

AHMED BABA MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine

- Brahim Hamed

- Ciré Amadou

- Raifa Kassim

- Maalouma Limam Dahy



Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul